



## Original Research Article

# Coherence of public policies to prevent household food insecurity: The case of Québec

Marie-Ève Gaboury-Bonhomme<sup>a\*</sup>, Laurence Bastien<sup>b</sup>, Etienne-Yusufu Kachaka<sup>c</sup>, Laurence Godin<sup>d</sup>,  
Laure Saulais<sup>e</sup>, Ibrahima Bocoum<sup>f</sup>

<sup>a</sup> Université Laval; ORCID: [0000-0003-3877-3159](https://orcid.org/0000-0003-3877-3159); <sup>b</sup> Université Laval

<sup>c</sup> Université Laval; ORCID: [0000-0002-7885-049X](https://orcid.org/0000-0002-7885-049X); <sup>d</sup> Université Laval; ORCID: [0000-0001-8639-7931](https://orcid.org/0000-0001-8639-7931)

<sup>e</sup> Université Laval; ORCID: [0000-0002-4382-3950](https://orcid.org/0000-0002-4382-3950); <sup>f</sup> Université Laval; ORCID: [0000-0003-3542-6979](https://orcid.org/0000-0003-3542-6979)

## Résumé

Au Québec, l'insécurité alimentaire est un enjeu de santé publique. Malgré le soutien de plusieurs ministères aux organisations communautaires et privées qui luttent contre l'insécurité alimentaire, elle perdure et s'est aggravée avec la pandémie de COVID-19. Cet article analyse la cohérence des politiques et interventions gouvernementales de lutte contre l'insécurité alimentaire au Québec et interroge leur capacité à la prévenir. Un cadre théorique basé sur les déterminants de la sécurité alimentaire et sur le concept de cohérence des politiques publiques est mobilisé. La plupart des interventions de lutte contre l'insécurité alimentaire en 2021 étaient réparties dans trois politiques gouvernementales, le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023; la Politique gouvernementale de prévention en santé 2017-2021 et la

Politique bioalimentaire 2018-2023, auxquelles s'ajoutent d'autres interventions provinciales et fédérales. En revanche, aucune stratégie d'ensemble officielle ne vise directement la lutte contre l'insécurité alimentaire, ce qui favoriserait une meilleure coordination des interventions gouvernementales et de la société civile (milieux communautaires et privés) et la création de ponts entre les politiques sociales, de santé publique et bioalimentaires. La mise en place d'une telle stratégie permettrait de mieux agir sur l'ensemble des déterminants (individuels ou collectifs) et de mieux prévenir l'insécurité alimentaire. Cela faciliterait le développement de parcours intégrant plusieurs types d'interventions, adaptés aux différentes populations vulnérables. Une vision commune, des cibles à atteindre ainsi que des mécanismes de suivi et d'évaluation des

\*Corresponding author: [Marie-Eve.Gaboury-Bonhomme@eac.ulaval.ca](mailto:Marie-Eve.Gaboury-Bonhomme@eac.ulaval.ca)

Copyright © 2022 by the Author. Open access under CC-BY-SA license.

DOI: [10.15353/cfs-rcea.v10i2.606](https://doi.org/10.15353/cfs-rcea.v10i2.606)

ISSN: 2292-3071

effets réels des interventions, individuels et croisés, pourraient être mis en place, en collaboration avec les acteurs concernés.

## Abstract

In Québec, food insecurity is a public health issue. Despite support from several ministries to community and private organizations fighting against food insecurity, it persists and has worsened with the pandemic of COVID-19. This article analyzes the coherence of government policies and interventions to fight food insecurity in Québec and questions their capacity to prevent it. A theoretical framework based on the determinants of food security and the concept of coherence in public policies is used. Most of the interventions to fight food insecurity in 2021 were spread across three government policies: Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023, Politique gouvernementale de prévention en santé 2017-2021 and Politique bioalimentaire 2018-2023, along with other

provincial and federal interventions. However, there is no formal overall strategy to fight food insecurity, which would make possible a better coordination of government and civil society (community and private sector) interventions, and create bridges between social, public health and agri-food policies. The implementation of such a strategy would make it possible to better address all the determinants of food security, individual and collective, and to better prevent food insecurity. This would facilitate the development of pathways integrating several types of interventions, adapted to different vulnerable populations. A common vision, targets and mechanisms for monitoring and evaluating the real effects of individual and cross-cutting interventions could be established, in collaboration with the actors concerned.

**Keywords:** Food insecurity; public policies; consistency; Québec

## Introduction

L'insécurité alimentaire des ménages est associée à un apport nutritionnel insuffisant (Kirkpatrick et Tarasuk, 2008), à des maladies comme le diabète (Gucciardi et al., 2014), à l'obésité (Lyons et al., 2008) et à des problèmes de santé mentale (Men et al., 2021). Au Québec, en 2017-2018, 11,1 % des ménages souffraient d'insécurité alimentaire (Tarasuk et Mitchell, 2020). Certains groupes sont plus touchés que d'autres, notamment les ménages à faible revenu, les familles monoparentales, les femmes, les personnes appartenant à des minorités, les Autochtones et les familles avec de jeunes enfants. La pandémie de COVID-19 a exacerbé les demandes en dépannage alimentaire (Banques alimentaires Canada, 2021). Le pourcentage de la population souffrant d'insécurité alimentaire a augmenté; elle a atteint 25 %<sup>1</sup> au début de la pandémie (Institut national de santé publique du Québec [INSPQ], 2022). Après une baisse durant plusieurs mois, ce chiffre a ensuite à nouveau remonté et s'élevait à 24 % en mai 2022. Ainsi, l'insécurité alimentaire est un enjeu de santé publique qui touche une part importante de la population, qui perdure et s'amplifie en temps de crise.

Au Québec, plusieurs ministères, notamment ceux responsables de la santé, de l'inclusion économique et de l'alimentation, viennent en appui aux organisations communautaires et privées qui travaillent à réduire l'insécurité alimentaire. Les interventions gouvernementales touchent à plusieurs dimensions de ce problème, mais elles apparaissent fragmentées. Martorell (2017) s'inquiétait du peu de liens entre les

actions visant la sécurité alimentaire et celles visant le secteur agroalimentaire au Canada et insistait sur la nécessité d'accroître la cohérence entre elles. Ce constat rejoint les besoins exprimés par les acteurs de la société civile québécoise (milieux communautaires et privés) engagés dans la lutte contre l'insécurité alimentaire. Dans un sondage réalisé au Québec durant la pandémie de COVID-19<sup>2</sup> par le *Groupe de travail sur l'accès universel à une offre alimentaire de qualité*, les besoins exprimés par ces acteurs montrent la pertinence d'élaborer un outil politique intégrateur. En effet, les acteurs interrogés insistent sur la nécessité d'un « appui politique pour la mise en place d'actions structurantes » ainsi que sur celle de « développer des partenariats et des collaborations » (Gamache et al., 2021, p. 24). Un besoin similaire a été relevé par l'Observatoire des tout-petits (2021, p.108).

Ce besoin exprimé de politiques publiques structurantes et l'apparente fragmentation des interventions gouvernementales posent la question de leur cohérence. Comme l'indique la littérature, la lutte contre l'insécurité alimentaire demande à être réfléchie à travers une vision holistique (Pollard et Booth, 2019). Il est nécessaire d'agir sur l'ensemble de ses déterminants de façon cohérente, et d'intervenir d'abord et avant tout en amont du problème en assurant la disponibilité des aliments, l'accès à ceux-ci et leur bonne utilisation et en améliorant l'environnement dans lequel vivent les ménages (Ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS], 2008; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO], 2008; Turner et

---

<sup>1</sup> Comme l'indique l'INSPQ, les résultats des sondages qu'il a menés pendant la pandémie doivent être interprétés avec prudence, car ils reposent sur un échantillonnage non probabiliste. Par ailleurs, « seuls quatre éléments du module de 18 questions ont été sélectionnés pour mesurer l'insécurité alimentaire » par l'INSPQ, contrairement à l'étude de Tarasuk et Mitchell (2020), précédemment citée, qui en utilisait 18.

<sup>2</sup> Le sondage a été réalisé auprès de 138 répondants provenant majoritairement du milieu communautaire (45 %), de la santé et des services sociaux (14 %) et bioalimentaire (12 %).

al., 2018; Parent et Martorell, 2019; Tarasuk et al., 2020).

Le présent article s'intéresse aux interventions des gouvernements provincial et fédéral sur le territoire du Québec pour réduire l'insécurité alimentaire. Son objectif est de recenser ces interventions, de les catégoriser et d'analyser leur cohérence. Cet article explore également des pistes de solution pour améliorer cette cohérence et, ainsi, augmenter la capacité des interventions gouvernementales à prévenir l'insécurité alimentaire. Ces pistes s'adressent à la fois au milieu de la recherche et aux acteurs gouvernementaux.

Dans un premier temps, les concepts d'insécurité alimentaire et de cohérence sont examinés à partir de la

littérature scientifique. Cela mène à la proposition d'un cadre conceptuel sur la cohérence des interventions gouvernementales pour appréhender les multiples déterminants, dimensions et niveaux de l'insécurité alimentaire. Dans un deuxième temps, à partir d'un examen de la littérature institutionnelle, les différentes politiques et interventions gouvernementales en place au Québec sont identifiées et catégorisées. Elles sont ensuite analysées et discutées à l'aide d'une méthodologie s'appuyant sur le cadre conceptuel proposé, puis mises en parallèle avec des modèles d'interventions existant au Canada et ailleurs dans le monde. En réponse aux constats faits à la suite de cette analyse, des pistes de solutions sont discutées.

## Cohérence, interventions gouvernementales et insécurité alimentaire : un cadre conceptuel

L'insécurité alimentaire est une problématique multidimensionnelle, influencée par plusieurs déterminants agissant à plusieurs niveaux. Pour faire face à un tel enjeu public complexe, des interventions gouvernementales cohérentes s'imposent. Cette section revient d'abord sur la complexité de l'insécurité alimentaire, puis propose un cadre conceptuel tenant compte de ces différents éléments.

### Sécurité et insécurité alimentaire : de pôles opposés d'un continuum

Le gouvernement du Québec opte pour une définition de la sécurité alimentaire à l'échelle populationnelle (Chénier et al., 2021; MSSS, 2008). Celle-ci, largement utilisée dans la communauté internationale et, en premier lieu, par la FAO (2008), implique qu'il y a

sécurité alimentaire lorsque « tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (p. 1). L'insécurité alimentaire, quant à elle, est définie par Valerie Tarasuk, chercheuse canadienne reconnue dans le domaine de l'insécurité alimentaire, comme « l'accès restreint, inadéquat ou incertain des personnes et des ménages à des aliments sains, nutritifs et personnellement acceptables, tant sur le plan de la quantité que de la qualité, pour leur permettre de combler leurs besoins énergétiques et de mener une vie saine et productive » (Tarasuk, 2001, p. 2). En somme, les définitions de sécurité et d'insécurité alimentaires s'articulent autour de trois principales notions : l'accès, les aliments (p. ex. nutritifs, acceptables socialement) et les besoins/préférences (des êtres humains/personnes/ménages).

Les notions de sécurité et d'insécurité alimentaires sont le plus souvent abordées comme les pôles opposés d'une échelle ou d'un continuum qui rend compte de l'augmentation graduelle de la sévérité de la problématique d'accès aux aliments. Par exemple, à partir d'une synthèse des travaux existants, Hendriks (2015) propose un continuum qui va de la famine à l'accès adéquat à des aliments dans le présent et dans l'avenir, en passant par des stades comme la faim chronique et la faim cachée, qui recoupe l'accès inadéquat, semi-inadéquat et obésogénique aux aliments, ainsi que l'accès adéquat aux aliments dans le présent, mais avec des inquiétudes concernant l'avenir.

Puisque l'insécurité et la sécurité alimentaires sont des pôles opposés d'un même continuum, leurs dimensions, leurs déterminants et les niveaux auxquels ils agissent, expliqués dans les prochaines sections, sont les mêmes.

### Sécurité et insécurité alimentaire : des phénomènes multidimensionnels

La FAO (2008) propose quatre dimensions de la sécurité alimentaire : 1) l'accès aux aliments; 2) la disponibilité des aliments; 3) l'utilisation des aliments; 4) la stabilité de ces trois premières dimensions dans le temps.

L'accès aux aliments dépend des facteurs liés à l'environnement économique : prix (niveau, stabilité) des produits, caractéristiques des détaillants (p. ex. heures d'ouverture, services offerts) et des produits (p. ex. composition, emballage, salubrité), marchés (fonctionnement, régulation) et commercialisation (p. ex. promotion, étiquetage) (Chénier et al., 2021; FAO, 2008; Turner et al., 2018). Le pouvoir d'achat des ménages (revenu disponible pour acheter des aliments) est également central; les ménages à faible revenu et à dépenses fixes élevées, comme le logement et le

transport, sont plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire. L'accès aux aliments est également influencé par les caractéristiques des ménages, par exemple leur situation géographique. En effet, l'accès physique à la nourriture repose sur la qualité et la diversité des aliments disponibles dans l'environnement plus ou moins immédiat des ménages (p. ex. épiceries, marchés) ainsi que des moyens de transport dont ils disposent (p. ex. voiture, transport en commun ou actif) pour y accéder.

La *disponibilité* des aliments est déterminée par le niveau de production alimentaire (mondial, national, régional, local) et le commerce net d'un pays (importations vs exportations) (FAO, 2008; Pérez-Escamilla et Segall-Corrêa, 2008). Comme le mentionnent Turner et al. (2018), « la disponibilité précède l'accessibilité, en ce sens qu'un aliment ne peut être accessible à un individu s'il n'est pas disponible » (p. 95, traduction libre). En revanche, « de bons approvisionnements alimentaires au niveau national ou international ne garantissent pas en soi la sécurité alimentaire des ménages » (FAO, 2008, p. 1). Ainsi, la disponibilité des aliments doit être prise en compte de pair avec les autres dimensions de l'insécurité alimentaire, et vice-versa.

L'utilisation des aliments renvoie à la manière dont le corps absorbe les nutriments contenus dans les aliments pour satisfaire ses besoins énergétiques (FAO, 2008; Turner et al., 2018; Parent et Martorell, 2019). La diversité des aliments consommés, le temps disponible pour préparer les aliments, les capacités d'entreposage d'aliments par les ménages, les préférences et les cultures culinaires, les compétences en alimentation et en planification budgétaire, le niveau de socialisation, sont tous des paramètres qui influencent les choix et l'utilisation des aliments et conséquemment, l'état nutritionnel des individus.

Même si la sécurité alimentaire des ménages est assurée à un moment donné, la situation peut changer. Un événement peut jouer sur la disponibilité (p. ex. sécheresse, rupture de la chaîne d’approvisionnement), l’accès économique (p. ex. perte d’emploi) ou l’utilisation et les pratiques alimentaires (p. ex. manque de temps pour cuisiner) et nuire à la sécurité alimentaire à long terme. Pour cette raison, la FAO (2008) propose une quatrième dimension à la sécurité alimentaire, soit la *stabilité* des trois premières dimensions dans le temps.

Ces quatre dimensions (accès aux aliments, disponibilité, utilisation, stabilité de ces dimensions dans le temps) peuvent être associées aux déterminants de l’insécurité alimentaire.

### Déterminants multiples de la sécurité alimentaire agissant à plusieurs niveaux

La sécurité alimentaire est un déterminant de la santé des populations, mais elle est aussi elle-même influencée par les déterminants de la santé (Alla, 2016; Anctil et al., 2012; Chénier, 2019; Parent et Martorell, 2019).

L’INSPQ explique ainsi ce que sont les déterminants de la santé :

[Ils] désignent tous les facteurs qui influencent l’état de santé de la population, sans nécessairement être des causes directes de problèmes particuliers ou de maladies. Les déterminants de la santé sont associés aux comportements individuels et collectifs, aux conditions de vie et aux environnements. Il existe des disparités de répartition de ces déterminants entre les différents échelons de la société, engendrant ainsi des inégalités de santé. Ce gradient social de santé est relié à une distribution inégale du pouvoir, des ressources, des biens et des services. (INSPQ, 2022, section Les déterminants de la santé)

Dans un cadre de référence construit à l’intention d’organisations gouvernementales et paragouvernementales impliquées dans la réponse à l’insécurité alimentaire au Québec, Chénier (2019)

précise les déterminants de la sécurité alimentaire. Les déterminants individuels sont les caractéristiques des personnes et des ménages qui influencent leur alimentation, comme le revenu et les compétences culinaires. Les déterminants collectifs correspondent à l’environnement dans lequel vivent les personnes et les ménages, à la société en général et au système agroalimentaire. Les interventions visant à contrer l’insécurité alimentaire ciblent le plus souvent les déterminants individuels, mais négligent ses causes structurelles et ses déterminants collectifs (Parent, 2015; Parent et Martorell, 2019). Les gouvernements « disposent d’instruments d’intervention variés (réglementaires, législatives, financières, etc.), mais qui peinent à viser les macrodéterminants de la sécurité alimentaire » (Parent et Martorell, 2019, p. 57).

Dans une synthèse des différents indicateurs et méthodes de mesure de l’insécurité alimentaire à l’échelle mondiale, Pérez-Escamilla et Segall-Corrêa (2008) précisent les niveaux auxquels agissent les déterminants. Tout comme Chénier (2019), Pérez-Escamilla et Segall-Corrêa (2008) proposent le niveau individuel et des ménages (tableau 2, ligne C). Ce niveau s’apparente à ce que Turner et al. (2018) nomment « domaine du personnel » dans leur proposition d’un cadre d’analyse sur les environnements alimentaires. Pérez-Escamilla et Segall-Corrêa (2008) proposent également le niveau global (ou international) et le niveau national, pouvant être subdivisé en quatre dans le contexte géopolitique québécois : fédéral, national, régional et local. Ces niveaux (tableau 2, lignes A et B) peuvent être associés aux déterminants collectifs proposés par Chénier (2019) et au « domaine externe » de Turner et al. (2018).

## Cohérence des interventions gouvernementales face à un phénomène multidimensionnel

Face à une problématique publique comme l'insécurité alimentaire, influencée par des déterminants multiples, multidimensionnels et agissant sur plusieurs niveaux, la cohérence des interventions gouvernementales apparaît être une condition primordiale pour y répondre adéquatement.

La notion d'intervention gouvernementale désigne ici l'action d'une autorité gouvernementale, ou ce que Howlett (2005) nomme instrument politique. Les interventions gouvernementales peuvent prendre plusieurs formes, par exemple des programmes d'aide financière, la fiscalité, des réglementations, des stratégies d'information visant la population. Quant au terme « politique publique », il est associé dans le présent article à son sens strict de politique gouvernementale, qui est un « document rédigé par des acteurs gouvernementaux présentant leur vision d'un enjeu susceptible d'une action publique et, accessoirement, les aspects légaux, techniques, pratiques et opérationnels de cette action » (Turgeon et Savard, 2012). Ainsi, une politique gouvernementale peut regrouper plusieurs interventions (instruments) pour faire face à un enjeu public. Finalement, bien que cet article s'intéresse avant tout aux interventions gouvernementales, il est nécessaire de préciser que les gouvernements ne sont pas les seuls à agir pour lutter contre l'insécurité alimentaire : la société civile (milieux communautaires, privés, etc.) y joue un rôle central. D'ailleurs, les actions de la société civile sont souvent soutenues par les gouvernements.

La cohérence peut être définie comme « [...] la promotion d'un renforcement mutuel entre les politiques publiques [interventions gouvernementales]

à travers divers ministères ou organismes, créant ainsi une synergie permettant d'atteindre les objectifs visés par ces politiques » (Duraiappah et Bhardwaj, 2007, cité dans Savard, 2015, p. 8). Créer une cohérence entre différentes interventions gouvernementales est un exercice complexe. Leurs objectifs et leurs moyens peuvent différer, de sorte que des interventions peuvent être contradictoires, ou alors être complémentaires sans pour autant être traitées comme telles. Le manque d'uniformité peut être contre-productif et entraîner des chevauchements d'interventions ou encore laisser des enjeux mal couverts. Analyser les interventions gouvernementales sous l'angle de la cohérence permet de s'assurer qu'elles ne s'opposent pas les unes aux autres, que leurs objectifs sont cohérents entre eux, et que les moyens mis en œuvre sont adaptés pour atteindre ces objectifs (Savard, 2011).

Par ailleurs, on peut élargir la portée de la réflexion sur la cohérence des interventions gouvernementales en considérant à la fois la coordination des acteurs gouvernementaux et de ceux issus de la société civile, qui partagent des orientations et une responsabilité face à un problème sociétal (Le Galès, 2014). Cela étant dit, le présent article s'intéresse plus particulièrement à la cohérence des interventions gouvernementales de lutte contre l'insécurité alimentaire sous la responsabilité des acteurs gouvernementaux.

La cohérence est un concept utile pour analyser les interventions gouvernementales et peut se traduire par de bonnes pratiques dans la conception des politiques pour agir sur un enjeu public complexe comme l'insécurité alimentaire. Savard (2022) propose des critères pour analyser cette cohérence (tableau 1). Il les a établis à partir de la littérature et les a utilisés pour analyser la cohérence des interventions gouvernementales au Québec face à la pandémie de COVID-19.

Tableau 1 : Critères de cohérence des interventions gouvernementales

1	Les interventions s'accordent bien les unes aux autres et reposent toutes sur un sens inféré commun.
2	Les interventions font partie de sous-ensembles d'éléments tous relatifs au même grand ensemble.
3	Les interventions se complètent et ne se contredisent pas.
4	Il y a un enchaînement, une séquence logique entre les interventions.
5	Il y a une continuité des interventions dans le temps, car les coupures temporelles fréquentes peuvent créer de l'incohérence, « c'est un peu comme sauter du coq à l'âne » (Savard, 2022, par. 28).

Source : Savard (2022).

## Cadre conceptuel : cohérence des interventions gouvernementales pour agir sur les multiples déterminants de l'insécurité alimentaire

Face à la complexité de l'enjeu, le niveau de cohérence des interventions gouvernementales doit être particulièrement élevé. Celui-ci doit répondre au fait que la lutte contre l'insécurité alimentaire dépend d'une multitude d'interventions, sous l'égide de ministères et organisations différents. Une approche cohérente est

nécessaire pour s'assurer que globalement, ces interventions couvrent l'ensemble des déterminants et des dimensions de l'insécurité alimentaire et agissent à tous les niveaux. La figure 1 résume ce cadre conceptuel; les éléments qui le composent sont ensuite expliqués avec plus de détails dans les tableaux 2 et 3.

Figure 1 : Cadre conceptuel : cohérence des interventions gouvernementales pour agir sur les multiples déterminants de l'insécurité alimentaire



Source : Inspiré de Savard (2022).

Le centre du cadre conceptuel (figure 1) représente l'enjeu public de l'insécurité alimentaire. Il prend pour point de départ le constat que la sécurité alimentaire et, par conséquent, l'insécurité alimentaire, sont des réalités multidimensionnelles qui dépendent d'une grande variété de déterminants et qui se manifestent à

différents niveaux (tableau 2). Comme l'indiquent Parent et Martorell (2019, p. 55), pour lutter contre l'insécurité alimentaire, il est nécessaire « d'opter pour une perspective intégrée, qui combine des interventions à plusieurs niveaux, et ce, sur l'ensemble des déterminants de la sécurité alimentaire ».

Tableau 2 : Multiples déterminants, dimensions et niveaux de l'insécurité alimentaire

	Dimensions	Déterminants	Niveaux
A	Disponibilité des aliments	Production et transformation d'aliments	International National
	Accès aux aliments	Importation, commerce, distribution et transport des aliments Prix des aliments, organisation et régulation des marchés	
B	Disponibilité des aliments	Production et transformation d'aliments	Régional Local
	Accès aux aliments	Distribution et transport des aliments Proximité de détaillants et autres sources d'aliments Prix, commercialisation, promotion des aliments	
C	Accès aux aliments	Revenus, pouvoir d'achat, part allouée à l'alimentation Distance à parcourir pour s'alimenter, accès au transport Présence et accès à un réseau social	Ménages Individus
	Utilisation des aliments	Temps disponible pour s'alimenter Capacité de produire et de ranger des aliments Compétences en alimentation et en planification budgétaire Préférences et cultures culinaires	
Stabilité des trois dimensions dans le temps			

Sources : Adapté de Chénier (2019); Chénier et al. (2021); FAO (2008); McSween (2019); Parent et Martorell (2019); Pérez-Escamilla et Segall-Corrêa (2008); Turner et al. (2018).

Dans le cadre conceptuel (figure 1), le grand cercle représente la cohérence des interventions gouvernementales. Sur le cercle sont positionnés les critères pour analyser cette cohérence. Ces critères,

inspirés de Savard (2022), ont été adaptés à la lutte contre l'insécurité alimentaire qui fait l'objet du présent article (tableau 3).

**Tableau 3** : Critères de cohérence des interventions gouvernementales appliqués à la lutte contre l'insécurité alimentaire

1	Les interventions gouvernementales sont chapeautées par une seule vision de la lutte contre l'insécurité alimentaire (sens inféré commun) : elles s'accordent les unes aux autres.
2	Les interventions peuvent être regroupées selon les déterminants de l'insécurité alimentaire qu'elles visent afin de s'assurer que tous les déterminants de l'insécurité alimentaire sont couverts adéquatement.
3	Les interventions sont complémentaires. Chacune des interventions contribue à lutter contre l'insécurité alimentaire et ne réduit pas l'effet d'une autre intervention visant à lutter contre l'insécurité alimentaire.
4	Les interventions d'une même catégorie (p. ex. visant un déterminant de l'insécurité alimentaire ou une population cible) suivent une séquence logique. Les catégories d'interventions suivent également une séquence logique entre elles.
5	Les coupures temporelles des interventions de lutte contre l'insécurité alimentaire sont limitées, il y a une continuité dans ces interventions.

Source : Adapté de Savard (2022).

## Méthodologie

Pour atteindre l'objectif de cette étude, soit analyser la cohérence des politiques et interventions gouvernementales contre l'insécurité alimentaire au Québec et s'interroger sur leur capacité à prévenir celle-ci, un examen de la littérature institutionnelle québécoise a été réalisé. Les données récoltées proviennent de documents gouvernementaux (politiques gouvernementales, documents ou sites officiels décrivant des interventions).

L'objectif était d'identifier les interventions gouvernementales qui s'inscrivent explicitement dans la réponse à l'insécurité alimentaire. Pour ce faire, des politiques gouvernementales regroupant plusieurs interventions ont été sélectionnées. Elles devaient être actives en 2021 et mentionner explicitement la *sécurité* ou *l'insécurité alimentaire*, *l'accès physique et économique aux aliments sains*, *l'accès à une saine alimentation* ou *l'accès à une offre d'aliments de qualité favorables à la santé* dans leurs documents officiels. Trois politiques gouvernementales québécoises ont été retenues, à savoir le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS 2017-2023), la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS 2017-2021) et la

Politique bioalimentaire (PB 2018-2023). Par la suite, les mots-clés « sécurité alimentaire », « aliment » et « alimentation » ont été utilisés pour chercher dans les documents de ces politiques plus de précisions sur les interventions en vigueur dans ce domaine. Un processus boule de neige a permis d'élargir la recherche à d'autres documents gouvernementaux et interventions. Au total, treize interventions sous l'égide du gouvernement du Québec ont été identifiées; elles sont résumées dans le tableau 4. Suivant la même méthodologie, huit interventions fédérales ont été ajoutées au corpus, dont des interventions incluses dans la Politique alimentaire du Canada lancée en 2019, et d'autres interventions également identifiées dans le tableau 4.

Les interventions d'organismes de la société civile (comme les Banques alimentaires du Québec, la Tablee des Chefs, Deuxième Récolte, le Club des petits déjeuners, le Dispensaire diététique de Montréal et le Conseil du Système alimentaire montréalais) ont également été recensées, mais n'ont pas été intégrées dans le tableau 4 ni directement dans l'analyse, puisque cette dernière se concentre sur la cohérence des interventions directes des gouvernements provincial et

fédéral. Il en est de même pour les interventions municipales et les projets locaux et régionaux. Il s’agit d’une limite de notre analyse, bien que ces deux derniers types d’interventions soient indirectement pris en compte, puisque les programmes provinciaux et fédéraux qui les financent y sont inclus. De même, le travail de grandes fondations publiques ou privées, comme Centraide et la Fondation Lucie et André Chagnon, n’a pas été considéré même si elles jouent un rôle dans le financement des organismes communautaires et, ce faisant, sur la définition des priorités dans la réponse à l’insécurité alimentaire et à la pauvreté plus généralement.

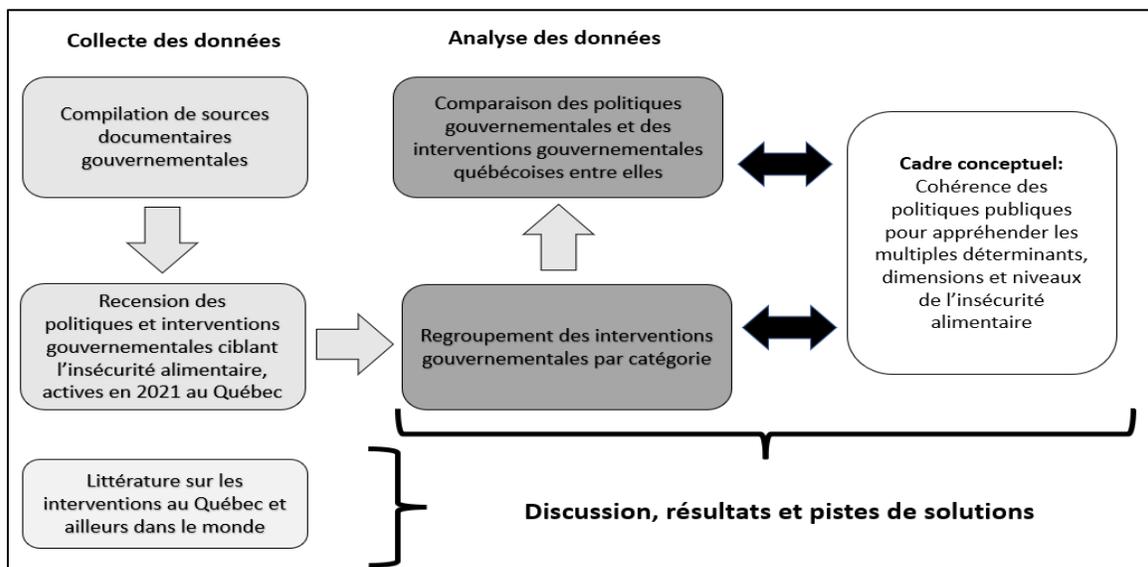
Notre stratégie d’analyse qualitative du contenu des sources documentaires récoltées a été inspirée du processus à trois étapes de Gaudet et Robert (2018). Premièrement, chaque intervention a été décrite suivant les caractéristiques suivantes : type d’intervention (p. ex. subventions, mesures fiscales), objectif, clientèle visée, niveau d’intervention (provincial, fédéral), organisation responsable, durée (années). Cela a permis de les

regrouper par catégorie. Deuxièmement, les interventions recensées ont été comparées et mises en parallèle avec les orientations et objectifs généraux des trois grandes politiques du gouvernement québécois (PAGIEPS 2017-2023, PGPS 2017-2021 et PB 2018-2023).

Troisièmement, une itération et un va-et-vient constant entre les constats découlant des deux premières étapes de l’analyse, le cadre conceptuel (figure 1), les déterminants de l’insécurité alimentaire (tableau 2) et les facteurs de cohérence (tableau 3) ont permis d’analyser la cohérence des interventions gouvernementales en matière de lutte contre l’insécurité alimentaire au Québec et de la discuter. Les résultats des analyses ont été mis en parallèle avec une littérature sur la lutte contre l’insécurité alimentaire au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde. Finalement, à partir de ces résultats, des pistes de recommandation ont été formulées.

La figure 1 résume la démarche d’analyse de cette étude.

Figure 2 : Collecte et analyse des données



Source : Les auteur.e.s.

## Résultats

Les politiques et interventions gouvernementales au Québec sont présentées dans un premier temps sous l'angle de leur diversité (type, clientèle, objectif) puis, dans un deuxième temps, sous l'angle de la couverture des déterminants de l'insécurité alimentaire. Ces deux caractérisations permettent, dans un troisième temps, d'examiner la cohérence de ces interventions en mobilisant les critères du cadre proposé précédemment.

### Diversité des interventions contre l'insécurité alimentaire au Québec

Les politiques et interventions relevant des gouvernements du Québec et du Canada actives en 2021 sur le territoire du Québec et visant explicitement à lutter contre l'insécurité alimentaire sont recensées dans le tableau 4.

La plupart des interventions recensées ciblent des populations vulnérables : personnes à faible revenu, personnes socialement isolées, communautés défavorisées, nordiques ou isolées, Autochtones, femmes enceintes et personnes particulièrement affectées par la pandémie de COVID-19. Le soutien gouvernemental prend le plus souvent la forme d'une aide financière pour réaliser des projets mis en œuvre par des acteurs locaux ou encore des études, des formations, des ateliers ou des systèmes permettant de réduire le coût des aliments (coupons, contribution sur le prix). Les deux paliers de gouvernement sont impliqués dans cette catégorie d'initiatives, mais l'appui aux populations autochtones relève surtout du gouvernement fédéral. Cette catégorie inclut également les soutiens aux banques et au dépannage alimentaires, et les mesures fiscales favorisant les dons d'aliments.

Une autre catégorie rassemble les appuis à des projets locaux qui visent, dans certains cas, une clientèle

plus large que les populations vulnérables (p. ex. marché ambulante).

Finalement, des interventions qui ciblent les milieux scolaires et les jeunes sont inscrites dans plusieurs politiques provinciales et fédérales. Elles prennent la forme de soutien financier aux écoles et aux organismes, notamment pour offrir des repas ou des collations aux enfants. Il faut noter que des études et projets pilotes sont en cours aux niveaux fédéral et provincial. Par ailleurs, bien que les objectifs et les orientations de ces interventions soient établis aux niveaux provincial et fédéral, leur mise en œuvre a lieu au niveau local, principalement dans les établissements scolaires. Ces objectifs dépassent généralement la lutte contre l'insécurité alimentaire et concernent des enjeux plus larges, comme la réussite scolaire des enfants.

Tableau 4 : Principales politiques et interventions gouvernementales en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire, Québec, 2021

Politiques*	Interventions	Objectif	Clientèle visée	Type d'instrument	Exemples
<b>Interventions ciblant des populations vulnérables</b>					
Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale ou PAGIEPS 2017-2023 (QC)	13.1 Augmenter le soutien aux activités en matière de sécurité alimentaire visant les personnes à faible revenu		Personnes à faible revenu	Appui financier à des organismes communautaires	Groupes d'achats, kiosques fermiers, conseil de politique alimentaire
	13.2 Augmenter la quantité de fruits et légumes frais distribués aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale		Personnes à faible revenu et exclues socialement	Appui financier à des organismes communautaires	Programme Jardins de solidarité
	13.3 Soutenir les femmes enceintes et les familles à faible revenu ayant un enfant de moins de deux ans en réduisant leur insécurité alimentaire au moyen de l'approche OLO		Femmes enceintes et familles à faible revenu	Appui financier à la Fondation OLO (fondation publique et privée en promotion de la santé)	Coupons d'aliments pour œufs, lait, légumes, multivitamines
Politique gouvernementale de prévention en santé ou PGPS 2017-2021 (QC)	3.1 Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement		Communautés défavorisées ou isolées	Appui financier au TIR-SHV (collectif de tables intersectorielles)	Jardins communautaires, agriculture urbaine, marchés ambulants
Plan d'action gouv. pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 (QC)	1.2.34 Implanter une nouvelle politique sur la sécurité alimentaire pour la région du Nunavik		Région du Nunavik	Étude et projet pilote	
Politique alimentaire du Canada 2019 (CA)	Fonds des initiatives pour les communautés nordiques isolées	Sécurité alimentaire et système alimentaire durable	Communautés nordiques isolées	Appui financier	Serres, congélateurs communautaires
Nutrition Nord Canada (CA)		Accès économique aux aliments nutritifs	Communautés nordiques isolées	Appui financier	Contribution sur le prix total d'une liste d'aliments sélectionnés

Politiques*	Interventions	Objectif	Clientèle visée	Type d'instrument	Exemples
Initiatives sur les systèmes agricoles et alimentaires autochtones (CA) -		Réduire l'insécurité alimentaire	Communautés autochtones	Appui financier	Ateliers, formations, recherche participative
Programme canadien de nutrition prénatale (CA) -		Améliorer la santé des femmes et des bébés	Femmes enceintes vulnérables	Services	Conseils en nutrition, bons d'aliments
Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire oct. 2020-déc. 2021 (CA)	Mesure spéciale COVID-19	Sécurité alimentaire, accès aux aliments	Personnes en situation d'insécurité alimentaire à cause de la pandémie	Appui financier aux organismes	Banques alimentaires du Canada, Deuxième récolte, Club des petits déjeuners
Programme de récupération d'aliments excédentaires août 2020 (CA)	Mesure spéciale COVID-19	Faciliter l'accès aux aliments, réduire le gaspillage alimentaire	Populations vulnérables	Appui financier aux organismes	Deuxième récolte, Les fermes Dani, La Tablee des Chefs
<b>Interventions en milieu scolaire ou visant les jeunes</b>					
Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale ou PAGIEPS 2017-2023 (QC)	13.5 Valoriser les surplus alimentaires et améliorer les connaissances et les compétences culinaires des jeunes de 12 à 17 ans		Jeunes de 12 à 17 ans	Appui financier à La Tablee des chefs (organisme)	Brigade culinaire
Politique gouvernementale de prévention en santé ou PGPS 2017-2021 (QC)	Chantier 4 Évaluer la pertinence et la faisabilité de soutenir l'offre de repas et de collations de bonne valeur nutritive dans les écoles des milieux défavorisés sur le plan socioéconomique		Écoles de milieux défavorisés	Étude et projet pilote	Écollation
Allocations en milieu scolaire (QC)	15012 Aide alimentaire 30011 Aide alimentaire		Élèves (notamment des milieux défavorisés)	Appui financier aux écoles	Achats de déjeuners, dîners, collations
Politique alimentaire du Canada 2019	Consultations pour un programme national d'alimentation scolaire		Enfants d'âge scolaire	Étude et projet pilote	

Politiques*	Interventions	Objectif	Clientèle visée	Type d'instrument	Exemples
(CA)					
<b>Appui à des projets locaux</b>					
Politique bioalimentaire ou PB 2018-2025/Plan d'action 2018-2023 (QC)	1.4.5 Améliorer l'accès et l'identification des aliments favorables à la santé (p. ex. dans les déserts alimentaires, les commerces et les services alimentaires, le commerce en ligne)		Population ciblée selon le projet (p. ex. enfants, clientèle défavorisée)	Appui financier à des projets	<i>Boîtes fraîcheur</i> de Moisson Kamouraska
Politique alimentaire du Canada 2019 (CA)	Fonds des infrastructures alimentaires locales	Accès aux aliments sains et culturellement adéquats	Organisations communautaires sans but lucratif	Appui financier aux projets communautaires	Cuisines communautaires, banques alimentaires, marchés publics
<b>Soutien aux banques et dépannages alimentaires</b>					
Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale ou PAGIEPS 2017-2023 (QC)	13.4 Améliorer les connaissances et les pratiques des gestionnaires, du personnel et des bénévoles des organismes communautaires d'aide alimentaire (entre autres, connaissances et pratiques d'hygiène)		Personnel et bénévoles des organismes d'aide alimentaire	Formations	
Politique bioalimentaire ou PB 2018-2025/Plan d'action 2018-2023 (QC)	3.4.6 Réduire le gaspillage et les pertes alimentaires et favoriser les dons alimentaires		Organismes de dépannage alimentaire	Appui financier	Soutien aux banques alimentaires ou prog. récup. <i>Tablée des Chefs</i>
Politiques fiscales québécoises (QC)	Crédits d'impôt pour les dons alimentaires	Favoriser les dons d'aliments et réduire l'insécurité alimentaire	Donateurs d'aliments	Mesure fiscale visant les donateurs d'aliments	Crédits d'impôt lors d'un don à Les Banques alimentaires du Québec

\*QC : initiative du gouvernement québécois; CA : initiative du gouvernement canadien  
Source : Examen de la littérature institutionnelle réalisé par les auteur.e.s.

## Prise en compte des déterminants de l'insécurité alimentaire par les politiques québécoises

Lorsqu'on regarde les interventions associées explicitement à l'insécurité alimentaire (tableau 4), plus particulièrement celles relevant du gouvernement du Québec, on constate qu'elles sont intégrées dans trois grandes politiques gouvernementales : le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS 2017-2023); la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS 2017-2021) et la Politique bioalimentaire (PB 2018-2023) (MAPAQ, 2021; Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale [MTESS], 2017; MSSS, 2018).

Ces trois politiques gouvernementales intègrent également des interventions qui ne sont pas associées officiellement à la lutte contre l'insécurité alimentaire (et qui ne sont donc pas recensées dans le tableau 4), mais qui peuvent jouer sur ses déterminants. Le PAGIEPS 2017-2023 comprend des politiques sociales (logement social, prestations sociales, aides de dernier recours et revenus de base pour les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi, etc.). De telles interventions, notamment le logement social, augmentent la part des revenus que les ménages vivant dans la pauvreté peuvent consacrer à leur alimentation. La PGPS 2017-2021, dont l'orientation générale vise la santé de la population québécoise, la prévention dans ce domaine et la prise en compte des inégalités sociales en santé, cible également l'accroissement de l'offre de logements abordables. Cependant, dans ces deux politiques, les effets du logement social sur

l'augmentation des revenus disponibles pour l'alimentation des ménages à faible revenu et sur la prévalence de l'insécurité alimentaire sont peu évalués et analysés.

Quant à la PB 2018-2023, elle soutient le développement du secteur agroalimentaire dans une perspective de prospérité, de durabilité et de santé de la population québécoise. Elle encourage la disponibilité des aliments en appuyant le développement de la production agricole et la transformation alimentaire au Québec (p. ex. soutien des revenus agricoles, appui à l'investissement). Elle s'intéresse également au commerce (importations et exportations d'aliments), à la régulation des marchés (p. ex. mise en marché collective, gestion de l'offre) ainsi qu'à l'accès aux aliments en région, en y favorisant la production et la commercialisation (p. ex. agriculture de proximité). Ainsi, cette politique agit sur les enjeux de disponibilité, de prix et de commercialisation des aliments. En revanche, les effets de ces enjeux sur l'insécurité alimentaire y sont peu considérés, évalués et analysés.

## Cohérence entre les interventions gouvernementales québécoises

La littérature institutionnelle sur les interventions gouvernementales de lutte contre l'insécurité alimentaire est ici analysée sous l'angle des critères énoncés dans le tableau 3 afin d'examiner leur niveau de cohérence<sup>3</sup>.

*Critère 1 : Les interventions gouvernementales s'accordent les unes aux autres et visent toutes la lutte contre l'insécurité alimentaire.*

---

<sup>3</sup> Les interventions alimentaires en milieu scolaire ont été exclues de l'analyse, car elles visent des objectifs plus larges que la lutte contre l'insécurité alimentaire, soit le bien-être et la réussite des jeunes. Pour cette raison, la cohérence de ces interventions mérite d'être analysée de façon distincte, c'est un sujet de recherche en soi, qui dépasse les objectifs de cet article. Ce sont néanmoins des interventions incontournables dont la cohérence mérite aussi d'être améliorée.

Selon ce premier critère, la cohérence entre les interventions de lutte contre l'insécurité alimentaire est faible. En effet, au Québec, bien qu'il y ait des actions conjointes entre les ministères qui participent aux trois politiques gouvernementales présentées dans la section précédente (PAGIEPS 2017-2023, PGPS 2017-2021 et PB 2018-2023), il n'y a pas de politique intégrée visant spécifiquement la lutte contre l'insécurité alimentaire. Cela empêche de développer une vision d'ensemble des interventions visant directement ou indirectement la lutte contre l'insécurité alimentaire, et empêche de bien accorder ces interventions les unes aux autres.

Prises dans leur ensemble, les trois politiques du gouvernement du Québec couvrent une large gamme d'enjeux liés aux déterminants de l'insécurité alimentaire. En revanche, le rôle qu'elles peuvent jouer dans la lutte contre l'insécurité alimentaire n'est pas toujours pris en compte et évalué. Les interventions associées directement à la lutte contre l'insécurité alimentaire dans les politiques sociales et de santé publique (PAGIEPS et PGPS) soutiennent principalement des organisations locales dans leurs efforts pour améliorer l'accès aux aliments et leur utilisation au sein de populations vulnérables, plus susceptibles de vivre de l'insécurité alimentaire. Pour sa part, la Politique bioalimentaire (PB) s'intéresse à des enjeux de disponibilité (p. ex. volumes, qualité) et d'accès aux aliments (p. ex. prix, distribution); elle considère la consommation alimentaire en termes de demande de la population en général, mais intègre peu les besoins spécifiques des populations vulnérables.

*Critère 2 : Les interventions peuvent être regroupées selon les déterminants de l'insécurité alimentaire qu'elles visent afin de s'assurer que tous les déterminants sont couverts adéquatement.*

Selon ce deuxième critère, la cohérence entre les interventions de lutte contre l'insécurité alimentaire est faible. En effet, la mise en parallèle des interventions

visant explicitement la lutte contre l'insécurité alimentaire (tableau 4) et ses déterminants (tableau 2) montre que ces interventions visent, dans les faits, seulement certains d'entre eux, ce qui empêche de confirmer que tous les déterminants sont bien couverts.

La couverture des déterminants jouant sur la disponibilité des aliments et l'accessibilité à ceux-ci aux niveaux national et international (production, importation, commerce, transport, détermination des prix sur les marchés) est incertaine. Bien que ces enjeux fassent l'objet d'interventions gouvernementales sous l'angle, par exemple, du développement économique ou de l'autonomie alimentaire du Québec, ces interventions ne sont pas conçues ni mises en œuvre sous l'angle de la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Ce sont surtout les déterminants visant l'accès aux aliments et leur utilisation au niveau des individus, des ménages et des communautés qui sont visés par les interventions associées à la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Premièrement, l'appui à des projets favorisant l'accès géographique aux aliments fait l'objet d'interventions dans la PAGIEPS 2017-2023, la PGPS 2017-2021, la PB 2018-2025 ainsi que dans des initiatives fédérales. Par ces différentes interventions, un appui est donné pour améliorer la production locale (p. ex. agriculture urbaine, serres dans les communautés nordiques isolées) de même que la distribution et la vente d'aliments de proximité (p. ex. groupes d'achats, marchés ambulants ou publics, kiosques fermiers).

Deuxièmement, l'appui à des projets favorisant l'accès économique aux aliments fait l'objet d'interventions dans la PAGIEPS 2017-2023, de fonds d'urgence durant la pandémie de COVID-19 et d'initiatives fédérales. Ces interventions, visant les ménages et individus défavorisés, prennent deux formes. D'une part, il y a des systèmes de coupons/bons d'aliments pour femmes enceintes et enfants

défavorisées, qui s'apparentent à certains égards aux programmes de coupons alimentaires (encadré 1). D'autre part, un appui aux organisations d'aide alimentaire (p. ex. banques alimentaires, Club des petits déjeuners, crédits d'impôt pour les dons d'aliments) est offert. Les communautés défavorisées sont également visées, par exemple par des contributions sur le prix d'aliments en milieu nordique isolé.

Troisièmement, le soutien de projets favorisant l'interaction sociale et une bonne utilisation des

aliments fait l'objet d'interventions dans la PAGIEPS 2017-2023 et dans certaines politiques fédérales. Un appui est ainsi donné pour organiser des ateliers, brigades, formations culinaires ainsi que des cuisines et des jardins communautaires.

Enfin, d'autres interventions visent spécifiquement l'aide alimentaire dans les écoles et les compétences culinaires des jeunes.

#### Encadré 1 : Programmes de coupons ou cartes alimentaires

Aux États-Unis, une part importante du budget agricole est réservée au programme d'accès à l'alimentation pour les citoyens américains les plus démunis, historiquement appelé *Food Stamps* et, depuis 2008, *Supplemental Nutrition Assistance Program* (SNAP). Il s'agit de cartes de paiement (coupons) qui peuvent être échangées dans les magasins d'alimentation contre une large gamme d'aliments (Département de l'Agriculture des États-Unis, 2019; Monke, 2019). La littérature est ambivalente sur les effets réels de tels programmes sur l'insécurité alimentaire (Mabli et Ohls, 2015; Ratcliffe et al., 2011; Wilde, 2007).

Power et al. (2015) ont analysé la pertinence d'un programme similaire au SNAP dans le contexte canadien. Malgré ses avantages potentiels pour réduire l'insécurité alimentaire des plus démunis, les auteurs ne plaident pas en sa faveur, considérant que ce type de programme ne favorise pas l'autonomie des personnes et peut les stigmatiser. Pour leur part, Blouin et al. (2019) ont testé, dans l'optique de favoriser une saine alimentation, la faisabilité et l'acceptabilité d'une subvention (cartes, coupons) pour l'achat de fruits et légumes auprès de ménages défavorisés au Québec. Les auteurs arrivent à la conclusion qu'une telle subvention est bien acceptée auprès des populations ciblées et que ces dernières jugent le risque de stigmatisation moindre que les bénéfices de la subvention pour s'approvisionner en fruits et en légumes. Les auteurs soulignent cependant que les systèmes de coupons/cartes doivent être simples et que la visibilité de la transaction doit être diminuée afin de réduire le risque de stigmatisation et les coûts du système.

Ainsi, les systèmes de coupons/cartes ne paraissent pas être une panacée pour influencer les déterminants structurels de l'insécurité alimentaire. Ils peuvent néanmoins faire partie du panier d'interventions pour améliorer l'accès à des aliments sains, comme les fruits et légumes, s'ils sont mis en œuvre de façon adéquate.

En somme, l'analyse des textes officiels des interventions gouvernementales a montré que leur cohérence sous l'angle de la couverture des déterminants reste à améliorer. Un examen de l'efficacité de ces interventions permettrait d'approfondir cette analyse, de vérifier si, au-delà des objectifs (ex ante), leurs effets réels (ex post) couvrent l'ensemble des déterminants de l'insécurité alimentaire.

Il y a cependant peu d'évaluations des effets des interventions gouvernementales, ce qui empêche de déterminer dans quelle mesure elles préviennent réellement l'insécurité alimentaire.

*Critère 3 : Les interventions se complètent et ne se contredisent pas.*

La méthodologie utilisée n'a pas permis une analyse en profondeur de la complémentarité des interventions

à partir de leurs objectifs et des actions qu'elles appuient. En outre, ici encore, le manque d'évaluations des interventions rend difficile l'analyse du critère 3 sous l'angle de leurs effets réels. Bien que des suivis réguliers de l'insécurité alimentaire dans la population québécoise soient réalisés, ces suivis ne permettent pas de vérifier les effets croisés des interventions gouvernementales.

Au Canada et au Québec, les données sur l'insécurité alimentaire sont principalement récoltées dans le cadre de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes menée par Statistique Canada (Santé Canada, 2007; 2020) et par l'Institut national de santé publique du Québec (2022). Cependant, ces enquêtes se concentrent prioritairement sur la dimension de l'accès économique aux aliments, plus particulièrement « sur l'expérience d'un ménage en matière d'insécurité alimentaire ou sur l'accès insuffisant ou incertain à une alimentation adéquate en raison de contraintes financières » (Tarasuk et al., 2016, p. 6, traduction libre).

Ces suivis ne tiennent pas compte des autres dimensions (accès géographique, disponibilité et utilisation des aliments) de la sécurité alimentaire. En outre, il n'y a pas de lien direct entre ces suivis et la mesure des effets des interventions gouvernementales et de la société civile contre l'insécurité alimentaire. Les évaluations des effets réels des interventions gouvernementales pour réduire l'insécurité alimentaire sont rares au Québec. Un rapport du Vérificateur général du Québec (2015) portant sur les interventions en matière d'accès à une saine alimentation soulignait d'ailleurs le manque de suivi de leurs effets.

Parmi les rares évaluations existantes, mentionnons celles des programmes « périnataux » comme celui de la Fondation OLO au Québec et du Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) au Canada, qui fournissent un accompagnement aux femmes enceintes

dans le besoin avant et après l'accouchement pour permettre une alimentation saine et assurer la santé des bébés à la naissance. Haeck et Lefebvre (2016) soutiennent qu'OLO contribue notamment à réduire la probabilité de faible poids à la naissance. L'étude démontre que les coûts du programme sont inférieurs aux économies en frais d'hospitalisation dus à des problèmes de santé liés au faible poids du nouveau-né. À cela s'ajoutent les bienfaits sur la santé globale de l'enfant à moyen et à long terme, dont les effets positifs sur la réussite éducative. L'évaluation du programme PCNP montre également que de tels programmes sont « rentables » pour les contribuables : leurs coûts sont inférieurs aux économies en services sociaux et de santé générées à long terme, lorsque les enfants deviennent adultes (Agence de la santé publique du Canada, 2011).

Ces exemples démontrent l'importance d'évaluer les interventions gouvernementales et de vérifier leurs effets pour, entre autres, justifier leur importance. Évaluer les interventions et les politiques de lutte contre l'insécurité alimentaire permettrait également de les ajuster aux besoins des clientèles, de les renforcer pour s'assurer qu'elles couvrent adéquatement tous les déterminants de l'insécurité alimentaire, de développer une compréhension de leurs effets individuels, mais aussi de leurs effets croisés, ce qui permettrait de mieux analyser leur réelle cohérence.

*Critère 4 : Les interventions suivent une séquence logique.*

Le quatrième critère amène à réfléchir sur la séquence des interventions au sein d'une catégorie, par exemple les interventions visant à agir sur une catégorie de déterminants en particulier ou encore visant une population ciblée. La réflexion peut également être plus globale et porter sur les liens et l'enchaînement entre les catégories d'interventions.

Une étude menée par Roncarolo et al. (2015) dans la région de Montréal permet d'analyser la séquence au

sein d'une catégorie d'interventions, celles visant à améliorer l'accès aux aliments et leur utilisation chez les ménages et les individus. Ces auteurs et auteures séparent ces interventions en deux approches : traditionnelles et alternatives. Celles dites traditionnelles renvoient aux dépannages et banques alimentaires, qui soulagent l'insécurité alimentaire. Les approches dites alternatives sont, quant à elle, axées sur l'intégration sociale, comme les jardins, les cuisines et les boutiques communautaires. Roncarolo et al. (2015), sur la base d'une étude empirique, arrivent à la conclusion que les clientèles desservies par les approches traditionnelles sont plus vulnérables (moins de ressources, de revenus, d'éducation, moins bonne perception de leur santé physique et mentale, moins d'engagements civiques). Plusieurs raisons l'expliquent : l'insécurité alimentaire est plus grave chez ces personnes, les services de dépannage sont plus connus de cette clientèle et y participer est plus simple pour elles (moins de démarches, moins de temps). Ainsi, les services de dépannage et les banques alimentaires rejoignent une clientèle particulièrement vulnérable. En revanche, ce sont des mesures d'urgence qui ne constituent pas une solution durable aux problèmes d'insécurité alimentaire dans les pays développés (Husbands, 1999; Pollard et Booth, 2019). En outre, la qualité de la nourriture fournie par les banques alimentaires ne semble pas être adéquate ni soutenir une alimentation saine (Simmet et al., 2017). Pour mieux répondre aux besoins des personnes vulnérables, Roncarolo et al. (2015) recommandent d'analyser la faisabilité et la pertinence de combiner différentes approches, d'élaborer un parcours d'intervention combinant dépannage alimentaire et méthodes axées sur la socialisation. Ainsi, la séquence des interventions visant les individus et ménages vulnérables n'est pas optimale et mérite d'être améliorée.

Sur un plan plus global, l'analyse des trois politiques gouvernementales présentées précédemment (PAGIEPS 2017-2023, PGPS 2017-2021, PB 2018-2025) montre qu'il y a également une faiblesse dans la séquence des interventions gouvernementales. En effet, ces politiques gouvernementales insistent peu sur les liens entre insécurité alimentaire et, d'une part, les enjeux sociaux comme la pauvreté et les ménages à faible revenu ou, d'autre part, des enjeux agroéconomiques comme la production nationale, l'importation, le transport, la distribution, les prix et la commercialisation des aliments, qui sont pourtant tous des déterminants de l'insécurité alimentaire. Bien que ces enjeux fassent partie des objectifs de politiques gouvernementales, leur rôle dans la prévention de l'insécurité alimentaire est peu considéré et évalué, ce qui empêche d'organiser une séquence logique entre elles.

*Critère 5 : Il y a une continuité temporelle dans les interventions de lutte contre l'insécurité alimentaire.*

Les interventions gouvernementales peuvent être continues dans le temps, pour prévenir l'insécurité alimentaire, ou être ponctuelles, pour soulager l'insécurité alimentaire en temps de crise. Dans ce dernier cas, cela peut nuire à leur cohérence. La lutte contre l'insécurité alimentaire au Québec passe beaucoup par l'aide alimentaire et des systèmes de dépannage et les banques alimentaires ainsi que par les dons d'aliments ou de repas aux plus démunis. Ces systèmes reçoivent un certain appui gouvernemental, notamment pour développer ses infrastructures d'entreposage d'aliments. L'aide alimentaire peut être qualifiée de corrective, c'est-à-dire qu'elle agit en aval du problème d'insécurité alimentaire; elle vise à le soulager et non à le prévenir. Par sa nature même, l'aide alimentaire est déployée particulièrement en temps de crise, durant certaines périodes de l'année, et dépend de la générosité et de la capacité des donateurs. En

conséquence, le risque de cassure temporelle est grand puisque l'aide alimentaire dépend de la conjoncture. La prévention de l'insécurité alimentaire, au contraire, agit

en amont et devrait être organisée dans une plus grande continuité.

## Discussion et recommandations pour plus de cohérence des interventions gouvernementales dans la lutte contre l'insécurité alimentaire

La cohérence des interventions gouvernementales pour lutter contre l'insécurité alimentaire reste à parfaire au Québec, et cela pour l'ensemble des cinq critères d'analyse considérés. Sur la base de ces constats, des pistes de solutions sont discutées pour améliorer la cohérence des interventions et pour établir une stratégie d'ensemble.

Pour lutter de façon cohérente contre l'insécurité alimentaire, des ponts formels sont nécessaires entre les politiques sociales, de santé publique et bioalimentaires. *Une première piste de solution est de renforcer les liens entre ces champs de politiques et de développer, au Québec, une politique gouvernementale intégrée, agissant de façon cohérente et coordonnée sur l'ensemble des déterminants structurels de l'insécurité alimentaire, soit ceux en lien avec l'accès économique (à la fois sous l'angle des prix des aliments et sous l'angle des revenus du ménage) et géographique aux aliments, avec leur utilisation et avec leur disponibilité.* Une telle politique intégrée ne sera pas optimale si les effets individuels et croisés des interventions qui en font partie ne sont pas évalués et suivis sous l'angle de la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Plusieurs raisons militent pour la mise en place d'une politique gouvernementale visant spécifiquement l'insécurité alimentaire. D'abord, une telle politique d'ensemble peut favoriser la cohérence et la coordination de l'action publique, tant du point de vue

des idées que partagent les acteurs que de l'arrimage des interventions choisies. En effet, une politique gouvernementale répond à un enjeu considéré majeur et mobilise les acteurs et les ressources autour de cet enjeu (Gouvernement du Québec, 2019). Elle permet d'établir, en concertation avec les acteurs concernés, une vision, des cibles et des objectifs à atteindre, ainsi que les interventions gouvernementales, les moyens, les ressources et les échéances pour y arriver, et de les rendre publics dans un document gouvernemental officiel (Turgeon et Savard, 2012). Pour mobiliser les acteurs et les ressources autour de la lutte contre l'insécurité alimentaire, il est nécessaire de jouer sur plusieurs fronts (McSween, 2019). Premièrement, il faut s'assurer de la cohérence des idées portées par les acteurs, ce qui met en relief l'importance de développer une vision commune. Deuxièmement, une synergie dans les objectifs des interventions gouvernementales et dans les moyens choisis pour les atteindre (*policy mix*) est incontournable.

Ensuite, la nécessité de combiner plusieurs types d'interventions provenant de nombreux secteurs, tels que l'agroalimentaire, la santé et l'éducation, est largement reconnue, aussi bien dans la communauté de la recherche (Chénier, 2019; Loopstra, 2018; Murthy, 2016; Parent et Martorell, 2019; Pollard et Booth, 2019; Ratcliffe et al., 2011) que dans les institutions telles que la FAO. La littérature insiste également sur le lien étroit

entre politiques sociales et lutte contre l'insécurité alimentaire : les politiques sociales permettent de réduire les dépenses fixes des ménages à faible revenu (p. ex. logement, transport) et d'augmenter la part de revenu pouvant être consacrée à l'alimentation. La sécurité financière des ménages est identifiée comme un déterminant majeur de la sécurité alimentaire. L'abordabilité est le principal obstacle à l'accès aux aliments : les inégalités sociales et en particulier la pauvreté conduisent à l'insécurité alimentaire dans les pays développés (Bartfeld et Dunifon, 2006; Men et

Tarasuk, 2021). Selon Pollard et Booth (2019), les politiques sociales encadrant les conditions de travail et l'accès à l'éducation font partie intégrante de la lutte contre l'insécurité alimentaire. Ces auteurs rappellent que les politiques de protection sociale devraient être calibrées pour prendre en compte le coût réel de la vie afin de permettre une nutrition adéquate pour tous sans compromettre d'autres besoins fondamentaux. Cette complémentarité entre politiques sociales et lutte contre l'insécurité alimentaire est illustrée par le cas brésilien (encadré 2).

**Encadré 2 :** Insécurité alimentaire et politiques sociales : l'exemple brésilien

Au Brésil, le programme Bolsa Familia était un exemple de programme intégrant lutte contre l'insécurité alimentaire et politiques sociales, en contexte de pays émergents et visant des populations très vulnérables. Il permettait un transfert d'argent conditionnel à un « contrat social » exigeant, entre autres, la fréquentation scolaire des enfants et des adolescents et l'utilisation de certains services de santé, comme la vaccination, le suivi des femmes enceintes et un suivi médical des jeunes enfants (Bolsa Familia, 2022; Graziano da Silva et al., 2012; Janin et de Suremain, 2012; Lindert, 2005). Ce programme a connu un important succès en ce qui concerne le nombre de bénéficiaires (Martins et Monteiro, 2016). Il a eu comme effet d'augmenter la diversité et les dépenses alimentaires des ménages en faveur des enfants (De Bem Lignani et al., 2011; Martins et Monteiro, 2016), ainsi que la fréquentation scolaire et le recours aux services de santé (Lindert, 2005). Cependant, selon Sperandio et Priore (2015), la prévalence de l'insécurité alimentaire demeurait élevée parmi les ménages bénéficiaires, en particulier au sein de ceux dont les mères étaient peu scolarisées. Bien que le programme Bolsa Familia ait été conçu dans un contexte socioéconomique différent de celui du Québec, il montre combien la recherche de cohérence dans les politiques de lutte contre l'insécurité alimentaire et les politiques sociales peut avoir des résultats structurants et améliorer le bien-être général de populations vulnérables, incluant des enfants.

*Une deuxième piste de solution est d'élaborer des parcours, intégrant différentes interventions pour soulager et prévenir l'insécurité alimentaire, adaptés aux différentes populations vulnérables.*

L'intégration d'approches que Roncarolo et al. (2015) qualifient d'alternatives (p. ex. jardins, cuisines et boutiques communautaires) à ce parcours doit être faite en sachant que, bien qu'elles contribuent à l'apprentissage et à la socialisation des participants, leur effet réel sur l'insécurité

alimentaire est mis en doute par plusieurs études (Boulianne et al., 2010; Engler-Stringer et Berenbaum, 2005; Kirkpatrick et Tarasuk, 2009; Loopstra et Tarasuk, 2013). Cela met en évidence le fait que lutter contre l'insécurité alimentaire passe également par d'autres moyens et types d'interventions, dans une stratégie d'ensemble. Ces autres moyens doivent s'attaquer aux causes structurelles et aux déterminants collectifs de l'insécurité alimentaire. Parent et Martorell (2019,

p. 56) mettent de l'avant des propositions d'interventions gouvernementales, comme la révision des zonages et des règles d'urbanisme en faveur des commerces alimentaires de proximité ou encore la mise en place de politiques qui limiteraient le prix de certains aliments de base. Ces auteurs suggèrent également d'analyser l'effet des systèmes de régulation des marchés alimentaires sur l'insécurité alimentaire et de développer des partenariats avec les acteurs du secteur agroalimentaire afin d'influencer l'accès aux aliments et leur disponibilité.

*Une troisième piste de solution, complémentaire aux précédentes, est de fixer et de suivre des cibles précisant les objectifs à atteindre en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire (accès aux aliments, disponibilité et utilisation) et d'évaluer les effets individuels et croisés, à court et long terme, des interventions des milieux gouvernemental, communautaire et privé contribuant à ces cibles.* Des démarches de provinces canadiennes mériteraient d'être analysées, car elles montrent le potentiel des cibles et des politiques/stratégies gouvernementales pour lutter contre l'insécurité alimentaire. Par exemple, le *Poverty Elimination Strategy Act* de 2021 de l'Île-du-Prince-Édouard précise des cibles pour réduire la pauvreté, dont celle d'éliminer complètement l'insécurité alimentaire d'ici 2030 (RSPEI, c. 14.1, art. 3). Bien que cette loi soit récente et qu'il soit encore tôt pour évaluer ses réels effets, il est intéressant de constater qu'elle exige du gouvernement de la province de mettre en place une stratégie de lutte contre la pauvreté, de la renouveler tous les cinq ans, de créer un conseil et des budgets pour assurer sa mise en œuvre et de publier les avancées dans un rapport annuel. Une loi similaire existe au Québec, à savoir la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Bien

qu'elle mentionne parmi les actions nécessaires au renforcement du filet de sécurité sociale un « approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, à un coût raisonnable » (RLRQ, c. L-7, art. 9), elle ne précise pas de cibles mesurables et n'inclut pas de mécanisme de suivi.

Pour sa part, la Colombie-Britannique se distingue par son approche axée sur la prévention et faisant intervenir plusieurs secteurs (Parent et Martorell, 2019). Ainsi, dans cette province, la lutte contre l'insécurité alimentaire n'est pas cantonnée au secteur de la santé publique, mais fait intervenir, par exemple, les secteurs agricole et de l'emploi. La Colombie-Britannique a conçu, au milieu de la décennie 2010, un programme pour la sécurité alimentaire qui s'insère dans sa politique globale de santé publique (Ministère de la Santé de la Colombie-Britannique, 2013; 2014). Ce programme visait à promouvoir la sécurité alimentaire au sens de la définition de la FAO, en tenant compte de la disponibilité des aliments, de l'accès économique et physique à ceux-ci, de leur bonne utilisation et de la stabilité de ces dimensions dans le temps. Le programme répondait à cinq grands objectifs : améliorer la compréhension de la sécurité alimentaire, élaborer des politiques en sa faveur, établir des partenariats avec différents secteurs et acteurs, soutenir les capacités communautaires, et faciliter les processus de recherche et d'évaluation en rapport avec la sécurité alimentaire. Un ensemble d'indicateurs (identiques dans les différentes régions pour faciliter les comparaisons) et de cibles de performance (déterminées localement pour refléter des améliorations réalistes et atteignables) étaient par ailleurs mobilisés dans le cadre du système de suivi mis en place par le ministère de la Santé. De plus, les liens avec d'autres programmes publics (p. ex.

modes de vie sains, communautés saines, salubrité des aliments, qualité de l'eau, prévention des maladies chroniques) étaient pris en compte afin de

coordonner leurs mécanismes de planification et de mise en œuvre.

## Conclusion

Bien qu'il existe au Québec une diversité d'interventions gouvernementales visant la lutte contre l'insécurité alimentaire, le manque de cohérence entre celles-ci et le faible niveau d'évaluation de leurs effets réels affaiblissent leur capacité à offrir un cadre suffisamment structurant pour agir sur l'ensemble des déterminants et prévenir l'insécurité alimentaire.

Trois politiques gouvernementales québécoises, le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023, la Politique gouvernementale de prévention en santé 2017-2021 et la Politique bioalimentaire 2018-2023, intègrent des interventions pour lutter contre l'insécurité alimentaire, auxquelles s'ajoutent d'autres, provinciales et fédérales. La plupart de ces dernières prennent la forme de soutien financier à des initiatives de la société civile (milieux communautaires et privés).

En revanche, aucune stratégie d'ensemble (loi, politique gouvernementale) ne coordonne les interventions gouvernementales et de la société civile en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire. Cette cohérence apparaît d'autant plus nécessaire que l'insécurité alimentaire est un enjeu public complexe et que plusieurs ministères, organismes publics et communautaires et entreprises privées sont impliqués, et ce, à différents niveaux (local, provincial et fédéral).

La faisabilité et la mise en œuvre d'un cadre politique structurant méritent d'être analysées en

profondeur, car il présenterait plusieurs avantages. Il renforcerait la cohérence entre les interventions des milieux de la santé, de l'inclusion sociale et du développement bioalimentaire afin de mieux prévenir l'insécurité alimentaire, de bien couvrir l'ensemble des déterminants et des dimensions (accès aux aliments, disponibilité et utilisation) et d'élaborer une approche de prévention à long terme (stabilité des dimensions dans le temps). Il favoriserait le développement d'une vision commune entre tous les acteurs concernés par la lutte contre l'insécurité alimentaire. Il serait utile pour définir et suivre des cibles et objectifs précis, spécifiques à la lutte contre l'insécurité alimentaire, ainsi que des mécanismes de suivi et d'évaluation. Une meilleure coordination, cohérence et évaluation des interventions publiques permettraient également de pallier certaines faiblesses du modèle québécois ciblées par la littérature, de mieux évaluer les effets individuels et croisés, sociaux et économiques, à court et long terme, de différentes interventions. Ces dernières pourraient être ajustées en continu, dans leurs objectifs, mais aussi dans leur mise en œuvre et leur design, pour réduire leurs effets non prévus, comme la stigmatisation de populations vulnérables. Des parcours d'intervention pourraient être définis en concertation avec les acteurs concernés et faire le pont entre les différents types d'interventions (p. ex. dépannage alimentaire, jardins, cuisines et boutiques communautaires,

formation et conseil alimentaire, appui à la production, etc.) pour bien couvrir les besoins des différentes clientèles, et ne pas laisser certains groupes vulnérables sans soutien adapté. Les perspectives de recherche dans le domaine des politiques et des interventions pour lutter contre l'insécurité alimentaire restent nombreuses. Il y a encore peu d'évaluations sur les effets des différentes interventions et sur la cohérence de l'action publique en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire. De telles recherches permettraient notamment de renforcer l'analyse de

la couverture des déterminants de l'insécurité alimentaire par l'action publique et des liens entre insécurité alimentaire, politiques sociales et politiques de développement bioalimentaire, de mieux comprendre l'effet de ces politiques sur certaines populations, notamment les enfants et les populations isolées socialement, ou encore la pertinence de formes d'interventions encore peu utilisées au Québec (p. ex. coupons alimentaires) et d'approfondir ces connaissances dans le contexte québécois.

**Remerciements** : Les auteurs remercient le Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation de l'Université Laval; Daniela Zavala Nora, bibliothécaire-conseil à l'Université Laval; Sabrina Despont pour la révision linguistique; ainsi que les réviseurs anonymes de la première version de cet article.

**Marie-Ève Gaboury-Bonhomme** est professeure adjointe au Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation de l'Université Laval depuis 2019. Détentrice d'un doctorat de l'École nationale d'administration publique, elle se spécialise dans l'analyse des politiques publiques. Elle est membre de l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels et du centre de recherche Nutriss. Formée en agroéconomie à l'Université Laval (baccalauréat en 1995 et maîtrise en 1998), elle a œuvré pendant plus de 20 ans dans différents milieux : développement régional, associations agricoles et administration publique.

**Laurence Bastien** est membre de l'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec. Elle a récemment obtenu un diplôme de maîtrise en sécurité alimentaire de l'Université Laval. Elle travaille maintenant comme conseillère en systèmes alimentaires de proximité chez Vivre en Ville, afin de favoriser l'accès physique et économique à des aliments sains et le développement de systèmes alimentaires durables aux échelles locale et régionale dans toutes les régions du Québec.

**Etienne-Yusufu Kachaka** est professeur associé à l'Université de Kinshasa. Il est également chercheur au sein de la Chaire de recherche sur l'arbre urbain et son milieu (CRAUM) de l'Université Laval. Étant ingénieur agronome de formation, ses travaux s'intéressent à l'agroforesterie, notamment les aspects socio-économiques ainsi que les relations arbres-sols-cultures. Il mène également des recherches en foresterie urbaine au cours desquelles il évalue la contribution des arbres à la dépollution de l'air. Il s'intéresse également aux questions qui touchent la sécurité alimentaire ainsi que la gestion des ressources naturelles.

**Laurence Godin** est titulaire d'un PhD en sociologie et professeure adjointe au Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation à l'Université Laval. Son travail se concentre sur les dynamiques de la vie quotidienne, la sociologie de l'alimentation, la consommation durable et les inégalités. Elle publie régulièrement en français et en anglais sur des enjeux en lien avec le *care* et les inégalités dans la consommation durable, la consommation alimentaire, la viande et les protéines alternatives, le bien-être durable et l'insécurité alimentaire, dans des revues comme *Consumption and Society et Sustainability: Science, Practice and Policy*.

**Laure Saulais** est professeure titulaire au Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation de l'Université Laval. En tant que chercheuse à l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels de l'Université Laval, elle est membre régulière du centre de recherche NUTRISS et chercheuse au sein de l'Observatoire de la qualité de l'offre

alimentaire. Elle est également chercheuse au Centre Interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO). Ses travaux s'inscrivent dans le champ de l'économie comportementale et expérimentale et s'intéressent aux questions en lien avec la transition vers des modèles durables de consommation alimentaire.

**Ibrahima Bocoum**, est professeur agrégé en développement international au département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation de l'Université Laval. Il est titulaire d'un doctorat en sciences économiques de l'Université Montpellier en France et a travaillé pour des centres de recherche et organisations internationales sur différentes problématiques du développement rural. La mesure, l'analyse des déterminants et les politiques de la sécurité alimentaire au Canada et en Afrique de l'Ouest font partie de ses recherches et enseignements.

## Références

- Agence de la santé publique du Canada. (2011, janvier). *Évaluation du Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP)*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/enfance-adolescence/programmes-initiatives/programme-canadien-nutrition-prenatale-pcnp/evaluation-programme-canadien-nutrition-prenatale-pcnp.html>
- Agriculture et Agroalimentaire Canada. (2021, décembre). *Tout le monde à table! Investir dans la Politique alimentaire pour le Canada*. Gouvernement du Canada. <https://agriculture.canada.ca/fr/propos-notre-ministere/initiatives-ministerielles-importantes/politique-alimentaire/monde-table-investir-politique-alimentaire-canada>
- Alla, F. (2016). Les déterminants de la santé. Dans F. Bourdillon, G. Brücker et D. Tabuteau (dir.), *Traité de santé publique* (3<sup>e</sup> éd., p.15-18). Lavoisier Médecine Sciences.
- Antcil, H., Bédard, L., Bergeron, K. M., Druet, C., Dunnigan, L., Gosselin, J.-C., Lambert, R., Leclerc, P., Morissette, C., Sénéchal, M.-R., Simpson, A., Cadorette, M., Gagnon, F. et Régimbald, S. (2012). *La santé et ses déterminants : mieux comprendre pour mieux agir*. Ministère de la Santé et des Services sociaux. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2011/11-202-06.pdf>
- Banques alimentaires Canada. (2021). *Bilan-Faim 2021*. <https://hungercount.foodbankscanada.ca/index-fr.php>
- Bartfeld, J. et Dunifon, R. (2006). State-level predictors of food insecurity among households with children. *Journal of Policy Analysis and Management*, 25(4), 921-942. <http://dx.doi.org/10.1002/pam.20214>
- Bartfeld, J. et Hong-Min, A. (2011). The school breakfast program strengthens household food security among low-income households with elementary school children. *The Journal of Nutrition*, 141(3), 470-475. <https://doi.org/10.3945/jn.110.130823>
- Bartfeld, J., Berger, L., Men, F. et Chen, Y. (2019). Access to the school breakfast program is associated with higher attendance and test scores among elementary school students. *The Journal of Nutrition*, 149(2), 336-343. <https://doi.org/10.1093/jn/nxy267>
- Blouin, C., Ouédraogo, S., Géliveau, M.-C., Lepage, C., Lo, E., Paquette, M.-C., Paradis, G. et Perron, S. (2019, janvier). *Intervention économique pour augmenter la consommation de fruits et légumes : étude sur la faisabilité et l'acceptabilité de l'intervention*. Institut national de santé publique du Québec. [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publication/s/2498\\_intervention\\_economique\\_consommation\\_fruits\\_legumes.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publication/s/2498_intervention_economique_consommation_fruits_legumes.pdf)
- Bolsa Familia. (2022). *Bolsa Familia 2022: Calendario de Pagamento, Valor e Consulta*. <https://calendariobolsafamilia2022.pro.br/bolsa-familia-2022/#requisitos-para-receber-o-bolsa-familia-2022>
- Boulianne, M., Olivier-d'Avignon, G. et Galarneau, V. (2010). Les retombées sociales du jardinage communautaire et collectif dans la conurbation de Québec. *VertigO*, 10(2). <https://doi.org/10.4000/vertigo.9930>

- Chénier, G. (2019). *Accroître l'impact populationnel des actions en sécurité alimentaire : agir là où ça compte!* Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique. <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sant-e-publique/promotion-prevention/Pyramide-SA-et-types-pratiques.pdf>
- Chénier, G., Dumas, M.-M. et Martel, D. (2021). *Allocation sur les déterminants collectifs de la sécurité alimentaire : cadre de référence 2020-2021*. Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique. <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sant-e-publique/promotion-prevention/Cadre-de-referance-Securite-alimentaire.pdf>
- Club des petits déjeuners. (s. d.). *Un petit déjeuner à l'école?* <https://www.breakfastclubcanada.org/fr/programme-dejeuner>
- De Bem Lignani, J., Sichieri, R., Burlandy, L. et Salles-Costa, R. (2011). Changes in food consumption among the Programa Bolsa Família participant families in Brazil. *Public Health Nutrition*, 14(5), 785-792. <https://doi.org/10.1017/S136898001000279X>
- Département de l'Agriculture des États-Unis. (2019, août). *Supplemental Nutrition Assistance Program (SNAP): Facts about SNAP*. Gouvernement des États-Unis. <https://www.fns.usda.gov/snap/facts>
- Direction régionale de santé publique de Montréal. (2020, août). *Portrait des initiatives de soutien alimentaire dans les écoles primaires publiques montréalaises pour l'année scolaire 2016-2017*. Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. [https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/DRSP/sujets-az/Saine\\_alimentation/Feuillet\\_ISA\\_eushv\\_cjb.pdf](https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/DRSP/sujets-az/Saine_alimentation/Feuillet_ISA_eushv_cjb.pdf)
- Écollation. (s. d.). *Le projet*. <https://ecollation.gardescolaire.com/le-projet/>
- Engler-Stringer, R. et Berenbaum, S. (2005). Collective kitchens in Canada: A review of the literature. *Canadian Journal of Dietetic Practice and Research*, 66(4), 246-251. <https://doi.org/10.3148/66.4.2005.246>
- Fletcher, J. M. et Frisvold, D. E. (2017). The relationship between the school breakfast program and food insecurity. *The Journal of Consumer Affairs*, 51(3), 481-500. <https://doi.org/10.1111/joca.12163>
- Gamache, S., Boonefaes, E. et Perron, J. (2021, juin). *Accès universel à une offre alimentaire de qualité au Québec : actions, besoins et collaborations intersectorielles*. Table québécoise sur la saine alimentation. [https://tqsa.ca/attachments/b8f05288-27b7-49a1-81c6-8ecb9e92eb74/Rapport\\_AccesOffreQualite\\_TQSA\\_17\\_juin2021.pdf?h=bf0de2c07bd1d54934082e15b97aaea9](https://tqsa.ca/attachments/b8f05288-27b7-49a1-81c6-8ecb9e92eb74/Rapport_AccesOffreQualite_TQSA_17_juin2021.pdf?h=bf0de2c07bd1d54934082e15b97aaea9)
- Gaudet S. et Robert, D. (2018). *L'aventure de la recherche qualitative : du questionnement à la rédaction scientifique*. Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Gouvernement du Québec. (2019, juin). *Guide d'élaboration des politiques publiques*. Secrétariat du Conseil du trésor. [https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/cadre\\_gestion/guide\\_elaboration\\_politiques\\_publicques.pdf](https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/cadre_gestion/guide_elaboration_politiques_publicques.pdf)
- Graziano da Silva, J., Del Grossi, M. E. et Galvao de França, C. (2012). *Fome Zero (Programme Faim Zéro) : l'expérience brésilienne*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. <http://www.fao.org/3/i3023f/i3023f.pdf>
- Gucciardi, E., Vahabi, M., Norris, N., Del Monte, J. P. et Farnum, C. (2014). The intersection between food insecurity and diabetes: A review. *Current Nutrition Reports*, 3(4), 324-332. <https://doi.org/10.1007/s13668-014-0104-4>
- Haeck, C. et Lefebvre, P. (2016). A simple recipe: The effect of a prenatal nutrition program on child health at birth. *Labour Economics*, 41, 77-89. <https://doi.org/10.1016/j.labeco.2016.05.003>
- Hendriks, S. L. (2015). The food security continuum: A novel tool for understanding food insecurity as a range of experiences. *Food Security*, 7, 609-619. <https://doi.org/10.1007/s12571-015-0457-6>
- Howlett (2005). What is a Policy Instrument? Policy Tools, Policy Mixes, and Policy Implementation Styles. Dans P. Eliadis, M. M. Hill et M. Howlett (dir.),

Designing Government: From Instruments to Governance (p. 31-50). McGill-Queen's University Press.

Husbands, W. (1999). Food banks as antihunger organizations. Dans M. Koc, R. MacRae, L. J. A. Mougeot et J. Welsh (dir.), *For hunger-proof cities: Sustainable urban food systems* (p. 103-109). IDRC. Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. (s. d.). Service d'accompagnement pour une alimentation locale dans les institutions publiques.

<https://www.ithq.qc.ca/expertise-et-recherche/service-conseil/service-daccompagnement-pour-une-alimentation-locale-dans-les-institutions-publiques/>  
Institut national de santé publique du Québec. (2022, 29 août). Déterminants de la santé.  
<https://www.inspq.qc.ca/exercer-la-responsabilite-populationnelle/determinants-de-la-sante>

Institut national de santé publique du Québec. (2022, mai). *Pandémie et insécurité alimentaire*.  
<https://www.inspq.qc.ca/covid-19/sondages-attitudes-comportements-quebecois/insecurite-alimentaire-mai-2022>

Janin, P. et de Suremain, C.-É. (2012). L'insécurité alimentaire : dimensions, contextes et enjeux. Dans L. Cambrézy et V. Petit (dir.), *Population, mondialisation et développement : quelles dynamiques?* (p. 147-167). La Documentation française.

Kirkpatrick, S. I. et Tarasuk, V. (2008). Food insecurity is associated with nutrient inadequacies among Canadian adults and adolescents. *The Journal of Nutrition*, 138(3), 604-612.  
<https://doi.org/10.1093/jn/138.3.604>

Kirkpatrick, S. I. et Tarasuk, V. (2009). Food insecurity and participation in community food programs among low-income Toronto families. *Canadian Journal of Public Health*, 100(2), 135-139.  
<https://doi.org/10.1007/BF03405523>

Le Galès, P. (2014). Gouvernance. Dans L. Boussaguet, S. Jacquot et P. Ravinet (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques* (p. 299-308). Presses de Sciences Po.

Lindert, K. (2005). Brazil: Bolsa Familia Program – Scaling-up cash transfers for the poor. Dans *MfDR Principles in action: Sourcebook on emerging good practices* (p. 67-74). World Bank.  
<https://documents1.worldbank.org/curated/en/194881566828011696/pdf/Principles-in-Action-Sourcebook-on-Emerging-Good-Practices.pdf>

Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (RLRQ), c. L-7 : à jour le 1<sup>er</sup> avril 2022. [Québec], Éditeur officiel du Québec, 2022.  
<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/lc/L-7.pdf>

Loopstra, R. (2018). Interventions to address household food insecurity in high-income countries. *Proceedings of the Nutrition Society*, 77(3), 270-281.  
<https://doi.org/10.1017/S002966511800006X>

Loopstra, R. et Tarasuk, V. (2013). Perspectives on community gardens, community kitchens and the Good Food Box program in a community-based sample of low-income families. *Canadian Journal of Public Health*, 104(1), 55-59.  
<https://doi.org/10.1007/BF03405655>

Lyons, A.-A., Park, J. et Nelson, C. H. (2008). Food insecurity and obesity: A comparison of self-reported and measured height and weight. *American Journal of Public Health*, 98(4), 751-757.  
<https://doi.org/10.2105/AJPH.2006.093211>

Mabli, J. et Ohls, J. (2015). Supplemental Nutrition Assistance Program participation is associated with an increase in household food security in a national evaluation. *The Journal of Nutrition*, 145(2), 344-351.  
<https://doi.org/10.3945/jn.114.198697>

Martins, A. P. et Monteiro, C. A. (2016). Impact of the Bolsa Familia program on food availability of low-income Brazilian families: A quasi experimental study. *BMC Public Health*, 16(1), 1-11.  
<https://doi.org/10.1186/s12889-016-3486-y>

Martorell, H. (2017). *Canadian policy interventions supporting healthy eating in schools*. Food Secure Canada et FLEdGE. [https://fledgeresearch.ca/wp-content/uploads/2022/03/discussion\\_paper\\_canadian\\_policy\\_interventions\\_towards\\_healthy\\_eating\\_for\\_children\\_2017\\_Accessibility-Scan-Completed.pdf](https://fledgeresearch.ca/wp-content/uploads/2022/03/discussion_paper_canadian_policy_interventions_towards_healthy_eating_for_children_2017_Accessibility-Scan-Completed.pdf)

- McSween, R.-A. (2019). *Les conditions propices à la cohérence de l'action publique en sécurité alimentaire au Québec* [mémoire de maîtrise, École nationale d'administration publique]. Espace ENAP. <http://espace.enap.ca/id/eprint/179/>
- Men, F. et Tarasuk, V. (2021). Food insecurity amid the COVID-19 pandemic: Food charity, government assistance, and employment. *Canadian Public Policy*, 47(2), 202-230. <https://doi.org/10.3138/cpp.2021-001>
- Men, F., Elgar, F. J. et Tarasuk, V. (2021). Food insecurity is associated with mental health problems among Canadian youth. *Journal of Epidemiology and Community Health*, 75(8), 741-748. <https://doi.org/10.1136/jech-2020-216149>
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. (2021). *Plan d'action 2018-2023 : pour la réussite de la Politique bioalimentaire*. Gouvernement du Québec. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/publications-adm/dossier/politique-bioalimentaire/PO\\_politiquebioalimentaire-planaction2021\\_MAPAQ.pdf?1632325139](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/publications-adm/dossier/politique-bioalimentaire/PO_politiquebioalimentaire-planaction2021_MAPAQ.pdf?1632325139)
- Ministère de la Santé de la Colombie-Britannique. (2013). *Promote, protect, prevent: Our health begins here: BC's guiding framework for public health*. <https://www.health.gov.bc.ca/library/publications/year/2013/BC-guiding-framework-for-public-health.pdf>
- Ministère de la Santé de la Colombie-Britannique. (2014). *Core public health functions for BC: Model core program paper food security*. [https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/health/about-bc-s-health-care-system/public-health/healthy-living-and-healthy-communities/food\\_security\\_-\\_model\\_core\\_program\\_paper\\_2014.pdf](https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/health/about-bc-s-health-care-system/public-health/healthy-living-and-healthy-communities/food_security_-_model_core_program_paper_2014.pdf)
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2008). *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire* (publication n° 08-208-01). Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2008/08-208-01.pdf>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2018). *Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé*. Gouvernement du Québec.
- <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-297-02W.pdf>
- Ministère de l'Éducation. (2021). *Mesure 15012 : aide alimentaire*. Gouvernement du Québec. [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/PSG/ress\\_financieres/rb/mesure-15012.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/ress_financieres/rb/mesure-15012.pdf)
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (s. d.). *Pour un virage santé à l'école*. <http://www.education.gouv.qc.ca/index.php?id=10496>
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2017). *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 : un revenu de base pour une société plus juste*. Gouvernement du Québec. [https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/ADM\\_IN\\_plan\\_action\\_2017-2023.pdf](https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/ADM_IN_plan_action_2017-2023.pdf)
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2019). *Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Gouvernement du Québec. <https://www.mtess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/lutte-contre-la-pauvrete/#:~:text=au%20progr%C3%A8s%20collectif-,La%20Strat%C3%A9gie%20nationale%20de%20lutte%20contre%20la%20pauvrete%C3%A9%20et%20le%20ensemble%20du%20Qu%C3%A9bec>
- Monke, J. (2019). *Budget issues that shaped the 2018 farm bill*. Congressional Research Service. <https://fas.org/sgp/crs/misc/R45425.pdf>
- Murthy, V. H. (2016). Food insecurity: A public health issue. *Public Health Reports*, 131(5), 655-657. <https://doi.org/10.1177/0033354916664154>
- Observatoire des tout-petits. (2021). *Que faisons-nous au Québec pour nos tout-petits et leur famille? Portrait des politiques publiques – 2021*. [https://tout-petits.org/fichiers/portraitpp2021/Portrait-politiques-publiques\\_2021.pdf?v=1](https://tout-petits.org/fichiers/portraitpp2021/Portrait-politiques-publiques_2021.pdf?v=1)
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ou FAO. (s. d.). *Échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue*. <https://www.fao.org/in-action/voices-of-the-hungry/fies/fr/>

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ou FAO. (2008). *Introduction aux concepts de sécurité alimentaire*.

<https://www.fao.org/3/al936f/al936f00.pdf>

Parent, A.-A. (2015, 20 mai). *Portrait de la contribution de la santé publique à la sécurité alimentaire du Québec*, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale.

Parent, A.-A. et Martorell, H. (2019). Pour revoir l'action des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux dans le domaine de la sécurité alimentaire. *Revue canadienne de service social*, 36(2), 49-70.

<https://www.jstor.org/stable/26913672>

Pérez-Escamilla, R. et Segall-Corrêa, A. M. (2008). Food insecurity measurement and indicators. *Revista de Nutrição*, 21(Suplemento), 15-26.

<https://www.scielo.br/j/rn/a/mfgJyKLC9HP7nXLRX5fH3Fh/?format=pdf&lang=en>

Pollard, C. M. et Booth, S. (2019). Food insecurity and hunger in rich countries: It is time for action against inequality. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 16(10).

<https://doi.org/10.3390/ijerph16101804>

Poverty Elimination Strategy Act (RSPEI), c. P-14.1 : à jour le 11 juillet 2022. [Île-du-Prince-Édouard], Lois et règlements de l'Île-du-Prince-Édouard, 2022.

<https://www.princeedwardisland.ca/fr/legislation/all/al1/a>

Power, E. M., Little, M. H. et Collins, P. A. (2015). Should Canadian health promoters support a food stamp-style program to address food insecurity? *Health Promotion International*, 30(1), 184-193.

<https://doi.org/10.1093/heapro/dau080>

Ratcliffe, C., McKernan, S. M. et Zhang, S. (2011). How much does the Supplemental Nutrition Assistance Program reduce food insecurity? *American Journal of Agricultural Economics*, 93(4), 1082-1098.

<https://doi.org/10.1093/ajae/aar026>

Roncarolo, F., Adam, C., Bisset, S. et Potvin, L. (2015). Traditional and alternative community food security interventions in Montréal, Québec: Different practices, different people. *Journal of Community Health*, 40(2), 199-207. <https://doi.org/10.1007/s10900-014-9917-8>

Santé Canada. (2007) *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes cycle 2.2, Nutrition (2004) : sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens*. Gouvernement du Canada.

[https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/migration/hc-sc/fn-an/alt\\_formats/hpfb-dgpsa/pdf/surveill/income\\_food\\_sec-sec\\_alim-fra.pdf](https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/migration/hc-sc/fn-an/alt_formats/hpfb-dgpsa/pdf/surveill/income_food_sec-sec_alim-fra.pdf)

Santé Canada. (2020). *Monitoring household food insecurity over time*. Gouvernement du Canada.

<https://www.canada.ca/en/health-canada/services/food-nutrition/food-nutrition-surveillance/health-nutrition-surveys/canadian-community-health-survey-cchs/household-food-insecurity-canada-overview/monitoring-household-food-insecurity-over-time-household-food-insecurity-canada-overview-health-canada.html>

Savard, J.-F. (2011). La cohérence des politiques publiques. Dans L. Bernier, S. Paquin et G. Lachapelle (dir.), *L'analyse des politiques publiques* (p. 309-335). Les Presses de l'Université de Montréal.

Savard, J.-F. (2015, novembre). *La mesure de la cohérence des politiques publiques : fondements et proposition d'une méthode*. Institut de hautes études en administration publique, Université de Lausanne.

[https://espace.enap.ca/id/eprint/169/1/BIB\\_A6FD91798771.P001.pdf](https://espace.enap.ca/id/eprint/169/1/BIB_A6FD91798771.P001.pdf)

Savard J.-F. (2022). L'usage du couvre-feu dans la lutte contre la Covid-19 : peut-on parler de cohérence? *Éthique publique, Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, 24(1), 1-13.

Simmet, A., Depa, J., Tinnemann, P. et Stroebele-Benschop, N. (2017). The nutritional quality of food provided from food pantries: A systematic review of existing literature. *Journal of the Academy of Nutrition and Dietetics*, 117(4), 577-588.

<https://doi.org/10.1016/j.jand.2016.08.015>

Sperandio, N. et Priore, S. E. (2015). Prevalence of household food insecurity and associated factors among Bolsa Familia Program families with preschool children in Viçosa, Minas Gerais State, Brazil. *Epidemiologia e Serviços de Saúde*, 24(4), 739-748.

[http://scielo.iec.gov.br/scielo.php?script=sci\\_arttext&pid=S1679-49742015000400016&lng=en&tlng=en](http://scielo.iec.gov.br/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S1679-49742015000400016&lng=en&tlng=en)

- Tarasuk, V. (2001). *Document de travail sur l'insécurité alimentaire des personnes et des ménages*. Santé Canada. [https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/migration/hc-sc/fn-an/alt\\_formats/hpfb-dgpsa/pdf/nutrition/food\\_sec\\_entire-sec\\_aliments\\_entier-fra.pdf](https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/migration/hc-sc/fn-an/alt_formats/hpfb-dgpsa/pdf/nutrition/food_sec_entire-sec_aliments_entier-fra.pdf)
- Tarasuk, V., Mitchell, A. et Dachner N. (2016). *Household food insecurity in Canada, 2014*. Food Insecurity Policy Research. <https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2016/04/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2014.pdf>
- Tarasuk, V. et Mitchell, A. (2020). *Insécurité alimentaire des ménages au Canada, 2017-18*. Food Insecurity Policy Research. [https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2020/04/REPORT-1\\_FR.pdf](https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2020/04/REPORT-1_FR.pdf)
- Tarasuk, V., Fafard St-Germain, A. A. et Loopstra, R. (2020). The relationship between food banks and food insecurity: Insights from Canada. *International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 31(5), 841-852. <https://doi.org/10.1007/s11266-019-00092-w>
- Turgeon, J. et Savard, J.-F. (2012). Politique publique (Public Policy). Dans *Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*. L'Observatoire de l'administration publique. [https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/19/Index\\_par\\_thematique.enap?by=them&id=14](https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/19/Index_par_thematique.enap?by=them&id=14)
- Turner, C., Aggarwal, A., Walls, H., Herforth, A., Drewnowski, A., Coates, J., Kalamatianou, S. et Kadiyala, S. (2018). Concepts and critical perspectives for food environment research: A global framework with implications for action in low- and middle-income countries. *Global Food Security*, 18, 93-101. <https://doi.org/10.1016/j.gfs.2018.08.003>
- Van Zeijl-Rozema, A., Cörvers, R., Kemp, R. et Martens, P. (2008). Governance for sustainable development: A framework. *Sustainable Development*, 16(6), 410-421. <https://doi.org/10.1002/sd.367>
- Vérificateur général du Québec. (2015). *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2015-2016 : rapport du commissaire au développement durable*. [https://www.vgq.qc.ca/Fichiers/Publications/rapport-cdd/2015-2016-CDD/fr\\_Rapport2015-2016-CDD.pdf](https://www.vgq.qc.ca/Fichiers/Publications/rapport-cdd/2015-2016-CDD/fr_Rapport2015-2016-CDD.pdf)
- Wilde, P. E. (2007). Measuring the effect of food stamps on food insecurity and hunger: Research and policy considerations. *The Journal of Nutrition*, 137(2), 307-310. <https://doi.org/10.1093/jn/137.2.307>